



CENTRE DES MÉTIERS DE L'AVIATION | ABIDJAN
camas • egis

IMDG 2 : SENSIBILISATION

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À l'issue du stage de sensibilisation, la personne sera capable d'identifier les différentes étapes obligatoires permettant d'effectuer un envoi de marchandises dangereuses par voie maritime en localisant les informations utiles dans le Code IMDG, soit : Être capable de classer et remplir les conteneurs selon le Code IMDG

- > Connaître les étiquettes de danger
- > Identifier un colis contenant des marchandises dangereuses
- > Connaître les procédures de chargement

CONTENU DE LA FORMATION

- > Le Code IMDG et les réglementations nationales
- > Classification des dangers et identification des matières
- > Les polluants marins
- > Marquage et étiquetage des colis et conteneurs
- > Les emballages et GRV
- > Le conteneurs et conteneur-citernes : empotage, séparation, marques et étiquettes
- > La documentation de transport
- > Séparation et chargement des conteneurs
- > Le cas des quantités limitées
- > Le transport routier d'approche aux ports et les transports mixtes route-ferry : application de l'ADR

DUREE
2 JOURS

PUBLIC CONCERNE

Stage de sensibilisation des personnels des fabricants et des distributeurs de marchandises dangereuses voyageant par voie maritime, transitaires et transporteurs, agents maritimes et personnels d'exploitations

www.cmaciv.com
information@cmaciv.com
+225 87 11 74 69

